Image not found or type unknown

Plus value sur terrain a batir

Par **perpetua**, le **16/04/2015** à **10:18**

bonjour,
je vend ma residence principale sous forme de lots afin d'optmiser la vente 1er lot la maison et un bout de terrain, les lots 2,3 et 4 ont été issu de la division du reste du terrain pour devenir des terrains à batir.
Du fait que ces divisions soient issues de ma résidence principale suis-je assujetti à la plus values? Si cela est le cas, comment va t-on en déterminer le montant du fait que mon achat initial portait sur l'ensemble de la propriétée? Va t-on prendre le prix d'un terrain du quartier similaire à l'un des lots lors de mon achat et le comparer à sa vente d'aujourd'hui? Par avance merci pour tout ces précieux renseignements.
Cordialement,
Perpétua

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés